

Très haut débit : les réseaux d'initiative publique au service des emplois

Environ 60000 emplois directs équivalents temps plein ont été mobilisés pour la construction des réseaux d'initiative publique (RIP) en France en 2015. Soit une croissance des effectifs de 17% par rapport à 2014. C'est ce qui ressort du 4^e [Observatoire des RIP](#), réalisé pour le compte de la Firip (Fédération des industriels des réseaux d'initiative publique) et la Caisse des Dépôts par l'Idate Digiworld auprès de 103 entreprises du secteur (sur les 193 contactées). Entre 2012 et 2015, les emplois créés par les RIP ont progressé de 124%. Et ils devraient à nouveau doubler d'ici la fin 2017 pour atteindre 120000 emplois.



Rappelons que les RIP sont partie intégrante du plan France très haut débit (THD) qui vise à couvrir le territoire d'infrastructures de communications en THD, dont 80% en fibre optique à domicile, d'ici 2022. Un plan qui implique les opérateurs nationaux, essentiellement Orange et SFR à ce jour qui concentrent leurs déploiements dans les grandes agglomérations, tandis que les RIP se chargent de couvrir les zones moins denses, dites de campagne, en déléguant la construction et l'exploitation des réseaux THD à des opérateurs privés (via des DSP, délégation de service public). Budgétisé 20 milliards d'euros, le plan France THD est soutenu au deux tiers par les collectivités et l'Etat et le reste par les opérateurs nationaux.

30% des prises FTTH déployées par les RIP

La multiplication des projets de RIP par les collectivités entraîne une économie vertueuse. Selon l'Observatoire, la filière riche d'une douzaine de secteurs (opérateurs, intégrateurs, génie civil, équipementiers, fournisseurs d'infrastructures, études, conseils, formation...) a généré un chiffre d'affaires de 1,45 milliard d'euros en 2015. En progression annuelle de 15%. Une forte croissance qui va contribuer aux recrutements puisque 91% des entreprises interrogées prévoient d'embaucher pour leurs activités RIP dans les trois ans à venir. Et plus de la moitié (51%) espèrent même un accroissement de plus de 20% de leurs effectifs sur ce segment. Des effectifs à profils plutôt qualifiés puisqu'ils sont constitués d'ingénieurs (38%), de techniciens (25%) et de commerciaux (14%). Le reste est couvert par les ouvriers (19%) et les installateurs (4%).



En matière de déploiement, l'Observatoire note que les RIP sont à l'origine de 29% des près de 2,2 millions de prises FTTH déployées en dehors des zones très denses. Soit 642 000 prises RIP pour plus de 1,5 million de lignes déployées par les opérateurs privés. Notons que les RIP concentrent une partie de leurs efforts en direction des entreprises, ce qui n'est pas nécessairement la priorité des opérateurs privés qui déploient plus leurs réseaux résidentiels. Ainsi, plus de 7 400 communes sont couvertes par une offre fibre entreprise issue des RIP contre 6 000 environ pour Orange. « 4 815 communes couvertes par une offre fibre optique entreprises d'un RIP ne bénéficient pas à ce jour des offres équivalentes d'Orange », note l'Observatoire. Les RIP s'attachent aussi à déployer des alternatives THD à la fibre, en technologies radio et satellites, dans les zones qui ne seront pas couvertes à moyen terme. Des alternatives qui touchent 9 000 communes (Wifi, Wimax, 4G) et plus de 20 000 usagers finaux (par satellite).

21 000 emplois en 2020

Les RIP constituent également un facteur de dynamisation de la concurrence. Sur 58% des RIP (46 réseaux), plus de 10 opérateurs se partagent le marché. Contre 55% en 2014. S'y ajoutent 25 RIP où s'alignent entre 5 et 9 opérateurs. « L'estimation de l'impact sur les coûts télécoms supportés par les utilisateurs finaux établit un gain de pouvoir d'achat redistribué en 2015 aux ménages et aux entreprises de 145,4 millions d'euros, en progression depuis 3 ans », avance la Firip. Il était estimé à 100 millions en 2013. De même, la Fédération met en avant la création plus élevée d'entreprises dans les zones à RIP que dans celles qui en sont dépourvues. Ce qui entraînerait un écart d'emploi de 0,7% selon les chiffres établis en 2014.

Néanmoins, les déploiements ont pris du retard en 2015, et certains projets sont toujours bloqués pour diverses raisons (montages juridiques longs et complexes, notification communautaire du Plan France THD, impact des élections régionales et de la réforme territoriale...). Ce qui s'est notamment traduit par 6 000 emplois effectifs contre 7 000 initialement prévus. Mais la Fédération entend bien combler ces retards en 2016 avec 9 000 emplois équivalents temps complet et 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Et vise les 21 000 emplois pour 2020.

10 000 emplois à créer

Globalement, la Firip estime à 30 000 le nombre de personnes à former à l'horizon 2020, dont 10 000 créations d'emplois, pour répondre aux besoins créés par les déploiements. Ce qui pourrait passer par la mise en place d'un contrat de filière que les industriels du secteur proposent depuis plusieurs mois à Bercy. L'Etat s'engagerait à soutenir les besoins de formation et les industriels à

embaucher. « Les RIP créent des emplois français, déclare Etienne Dugas, président de la Firip. Si le secteur commence à se structurer, les besoins en formation restent importants dans nos entreprises, c'est pourquoi nous souhaitons engager un contrat de filière avec l'Etat. »

En attendant la formalisation de ce contrat, les déploiements se poursuivent. Comme en région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine qui, à travers le projet Rosace, a attribué sa DSP pour 30 ans au groupement NGE/Altitude Infrastructure et prévoit de couvrir 377 000 prises (et peut-être 100 000) en fibre optique à travers un chantier de déploiement programmé sur 6 ans. Le plus important RIP fibre optique de France à ce jour.

Lire également

[Déploiement de la fibre optique en France : ça sent la panne](#)
[La Firip et la CFDT s'inquiètent du mariage Orange-Bouygues Telecom](#)

Crédit photo © zuchero - Fotolia.com